



## COMPTE RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2021

Présents : S. CREVOISIER, D. DEFAUT, A. DEJEUX, A. FORAY, S. HORY, E. MICHAUD, V. MOMET, P. TACHE, J. VACHET, S. VUGRIC.

Excusé :

Secrétaire de séance : E. MICHAUD.

#### 1 – Approbation des comptes rendus du Conseil Municipal du 23 septembre 2021 et du Conseil extraordinaire du 25 novembre 2021.

Après lecture des comptes rendus, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ces derniers.

#### 2 – Etude des devis pour la réfection de l'entrée de la mairie, de la réfection de la porte de l'église et des portes de garage du bâtiment de la mairie.

Après étude des devis, l'entreprise Filippi est retenue :

- pour la réfection de la cage d'escalier de la mairie (plafond, murs et sol) pour un montant de 5 067.60 euros HT, soit 6 081.12 euros TTC,
- pour la réfection de la porte de l'église (ponçage et peinture) pour un montant de 1 480 euros HT, soit 1 776 euros TTC,
- pour la réfection des portes de garage du bâtiment de la mairie (ponçage et peinture) pour un montant de 1 240 euros HT, soit 1 488 euros TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces devis et autorise le Maire à signer tout document relatif à ces dossiers, notamment à déposer des demandes de subventions au titre de la DETR (Etat) et de la DST (Conseil Départemental).

#### 3 – Délibération pour autoriser des dépenses d'investissement avant vote du BP 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que le Maire mandate des dépenses en investissement dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2022, en cas de nécessité, dans la limite du quart des dépenses budgétisées en 2021. Et ceci avant le vote du Budget Primitif 2022.

#### **4 – Clôture du Budget 'Lotissement des Hautes Rives'.**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de clôturer le budget du lotissement des Hautes Rives sachant que tous les terrains ont été vendus. Il n'y aura plus de mouvements financiers sur ce budget.

Le résultat basculera au 01/01/2022 dans le budget communal.

#### **5 – Questions diverses.**

---

Aucune question diverse.

La séance est levée à 19 heures.

Le Maire,  
Alain DEJEUX.

